

Communs environnementaux : le mirage des malveillances socio-économiques ?

Par Pierre-Frédéric TÉNIÈRE-BUCHOT ⁽¹⁾

Président du programme Solidarité Eau (pS-Eau), secrétaire du Mouvement universel de la responsabilité scientifique (MURS) et membre du ThinkTank (Re)sources, de l'Académie de l'eau et du Conseil mondial de l'eau

Les communs environnementaux (largement commentés dans ce numéro des *Annales des Mines* qui leur est consacré) sont plus souvent l'objet d'un discours que de réalisations concrètes dépassant l'expérimentation locale. L'évolution calamiteuse du monde contemporain avec ses malveillances humaines (pauvreté, esclavage) et environnementales (climat, pollutions) semble se satisfaire de ce vernis assertif qui lui donne bonne conscience. Dans cet article, des propositions modestes sont offertes à la réflexion du lecteur.

Le monde de l'environnement, depuis qu'il existe institutionnellement (discours de Georges Pompidou, Chicago, 1970 ⁽²⁾), est plus inventif en notions et vocables nouveaux que financièrement généreux. Les communs environnementaux sont – pour le moment – de l'ordre d'un plaidoyer à la recherche d'une audience plus large, plaidoyer qui a choisi de donner l'alerte sur les risques encourus par la planète et ses nombreux habitants d'ici à la fin du siècle présent. L'encouragement à l'adaptation et à la frugalité caractérise ce discours de conviction ⁽³⁾. Dans le même temps se développe un appel à la raison en provenance d'une finance responsabilisée grâce à un *goodwill* planétaire d'origine anglo-américaine, zélatrice du développement sous toutes ses formes ⁽⁴⁾.

L'attention portée à la montée des biens environnementaux, expérimentalement et localement mis en commun, ne doit pas occulter l'amplification de toutes sortes de malfaisances qui s'étalent impunément. Citons en vrac, dans le monde : la création monétaire débridée, ludique et spéculative ⁽⁵⁾, les marchés des armes (et du terrorisme ⁽⁶⁾), la généralisation des stupéfiants (drogues matérielles et *brainwashing* médiatique ⁽⁷⁾), les trafics d'êtres humains (migrants, prostitution et esclavage ⁽⁸⁾) et de diverses espèces vivantes que l'on dit protégées, et, enfin, la destruction délibérée des milieux naturels ⁽⁹⁾ ; et pour tous ces exemples, la prévarication des autorités légales ⁽¹⁰⁾. Ne pas envisager ces flux, préalablement à toute recherche à caractère scientifique, consiste à retenir la partie sans considérer le tout, comme si les biens communs environnementaux (dont la valeur humaniste est immense, mais dont la traduction économique est des plus réduites) pouvaient contenir le bruit et la fureur des échanges marchands illégaux qui viennent d'être évoqués.

(1) L'auteur s'exprime à titre personnel.

(2) Document INA (3'47"), www.theorie-de-tout.fr/2015/09/07/pompidou-discours-ecologie-1970/

(3) Afin de ne pas alourdir cette note de bas de page, une seule mais brillante illustration : GIRAUD G. (2012 et 2014), *Illusion financière, des subprimes à la transition écologique*, Les Éditions de l'Atelier – Les Éditions ouvrières (www.editionsatelier.com).

(4) Pour éviter ici de citer les très nombreux apports dans ce domaine des grandes institutions économiques et financières mondiales, on préférera se reporter à la stimulante synthèse de Bertrand Badré, *Can Finance Save The World ? Regaining power over money to serve the common good*, Berret-Koehler Publishers, 2017 ; document audio 2018, <https://www.amazon.com/Can-Finance-Save-World-Regaining-dp/1523094214>. Cet ouvrage bénéficie de deux préfaces prestigieuses, celle d'Emmanuel Macron, d'une part, et celle de Gordon Brown, ancien Premier ministre du Royaume-Uni, d'autre part.

(5) Voir les considérations sur la monnaie internationale in AGLIETTA M. (2016), *La Monnaie entre dette et souveraineté*, Odile Jacob-Économie.

(6) Le marché des armes s'est accru de 7,7 % durant la période 2012-2016 par rapport à la période 2007-2011, *Stockholm International Peace Research Institute*, <https://www.sipri.org/sites/default/files/2017-09/yb17-summary-eng.pdf>

(7) Le marché mondial des stupéfiants, premier marché illégal, se caractérise par un très fort accroissement annuel (parfois à deux chiffres pour les drogues synthétiques). À noter son fréquent règlement en bitcoins sur le Darknet (voir le rapport ONUCD, « Drogues et crimes », 2017), https://www.unodc.org/unodc/fr/frontpage/2017/June/world-drug-report-2017_-29-5-million-people-globally-suffer-from-drug-use-disorders--opioids-the-most-harmful.html

(8) C'est le troisième marché illégal mondial, <https://www.unicef.fr/dossier/exploitation-et-travail-des-enfants> et http://www.alliance87.org/global_estimates_of_modern_slavery-forced_labour_and_forced_marriage.pdf

(9) <https://www.wsl.ch/fr/news/2018/03/le-conseil-mondial-de-la-biodiversite-adopte-le-rapport-sur-la-situation-en-europe-et-en-asie-centrale.html>

(10) https://www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2017

En outre, poussée par un besoin structurel toujours croissant d'actifs tangibles et stimulée par les gigantesques volumes de création monétaire post-2008, la dynamique financière aurait tendance aujourd'hui à poursuivre le processus d'appropriation privée des systèmes naturels (les forêts, voire les océans). Ce mouvement contemporain d'« enclosures » est renforcé par la course aux ressources minérales et biologiques des 7 et bientôt 8 milliards d'êtres humains. Quelle attitude adopter entre une approche poétique utopiste qui, sans cadre légal national et international, risquerait de ne jamais dépasser le stade de l'illusoire, et une pratique financière immorale, cynique et écrasante ?

Au moment même où l'on s'évertue à respecter le calendrier onusien des Objectifs de développement durable (ODD ⁽¹¹⁾), dont le premier d'entre eux est la lutte contre la pauvreté, beaucoup de biens (notamment les textiles pour l'habillement, les plastiques et les équipements informatiques pour la vie domestique) sont proposés à des prix dérisoires sur les marchés de pays prospères, alors qu'ils proviennent directement d'un travail forcé d'adultes faibles/affaiblis et d'enfants. N'y aurait-il pas urgence à se préoccuper des humains les plus pauvres, dont la survie dépend souvent d'un accès rendu libre à des ressources naturelles disponibles, plutôt qu'à taquiner voire à détourner la complexité des communs qui nous environnent ? Le court terme doit-il pâtir de bonnes intentions, qui sont souvent des mirages lointains et inaccessibles ?

Les économistes sont-ils suffisamment équipés ?

« À méchant ouvrier, point de bon outil », dit le proverbe. C'est ce que l'on ressent après avoir lu des ouvrages aussi différents que *L'Imposture économique* de Steve Keen ⁽¹²⁾ ou *Jouer sa peau* de Nassim Nicholas Taleb ⁽¹³⁾. Un tel rapprochement peut choquer par l'irrespect qu'il pourrait sous-entendre, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre de ces auteurs. Dans les deux cas, n'est-il pas pourtant question de pourfendre les économistes néo-classiques contemporains tenants du *mainstream* les mieux-pensants ? Ainsi, Steve Keen, de manière méthodique et universitaire, nous démontre que les courbes réputées ascendantes de l'offre, tout comme celles descendantes de la demande, ne le sont pas aussi fréquemment dans la réalité, même dans le cas traditionnel de biens et services de marché. De surcroît, l'existence d'une courbe monotone de demande constitue une hypothèse de travail hardie. Ergo, l'équilibre marginaliste qui devrait en résulter, avec comme corollaire un optimum social, devient une croyance renforcée par l'absence répétée de toute observation pratique d'ampleur. Pour ce qui concerne les biens communs, on peut donc frémir à ce que signifierait l'extension audacieuse d'une approche économique classique à des biens hors marché comme l'environnement, mais aussi la recherche scientifique, la culture, la dignité humaine...

Nassim Nicholas Taleb, de manière plus brutale, constitue un heureux complément dans cette entreprise de démolition. Il rejoint Keen en donnant beaucoup d'importance à la notion d'échelle (la taille de l'objet à étudier). Il n'y a

Photo © Demetrius Freeman/THE NEW YORK TIMES-REDUX-REA



L'économiste australien, Steve Keen, à New York, en juillet 2013.

« Steve Keen, de manière méthodique et universitaire, nous démontre que les courbes réputées ascendantes de l'offre, tout comme celles descendantes de la demande, ne le sont pas aussi fréquemment dans la réalité, même dans le cas traditionnel de biens et services de marché. »

pas, selon lui, d'équation économique universelle, mais des approches spécifiques et disjointes selon qu'il s'agit d'un comportement individuel (caractérisé par un risque associé, d'où le titre de son ouvrage, *Jouer sa peau*), ou encore celui d'un petit groupe dénombrable d'agents (on retrouve les éléments constitutifs du degré d'information, typique de la théorie des jeux) ou, pour finir, de la loi des grands nombres, pour autant que celle-ci s'applique.

Finalement, « l'Équilibre, dieu de l'Économie ⁽¹⁴⁾ » semble quelque peu suranné, parce qu'il s'applique à des structures institutionnelles de moins en moins observables. Le monde a changé, et pourtant les économistes continuent à monter à cheval pour le décrire. L'approche plus originale de la théorie des systèmes (notamment la dynamique des systèmes ⁽¹⁵⁾) permettrait de traiter globalement les correspondances et évolutions des flux matériels, monétaires, de ressources humaines et, plus encore, d'informations psychosociologiques, source de délais et de résonances. L'économie y gagnerait une nouvelle compétence en faisant comprendre les relations transitoires – non linéaires, le plus souvent – entre flux, stocks et fonctions d'offre et de demande.

(11) <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

(12) KEEN S. (2014 et 2017), *L'Imposture économique*, Les Éditions de l'Atelier – Les Éditions ouvrières. À signaler, l'intéressante préface de Gaël Giraud (voir la note 3).

(13) TALEB N. N. (2017), *Jouer sa peau*, asymétries cachées dans la vie quotidienne, Les Belles Lettres.

(14) Voir AGLIETTA M., op.cit., note 5.

(15) FORRESTER J. (1961), *Industrial Dynamics*, Pegasus Communications.

Lorsqu'il s'agit de communs environnementaux, une telle remise en question (qui n'est ici qu'effleurée) suggère l'immensité du champ des recherches qu'il conviendrait d'entreprendre. Chercher un discours unitaire, plus encore, préconiser des solutions universelles, ce que l'économie théorique privilégie souvent, serait confondre les cartes et le territoire, en oubliant d'en indiquer l'échelle et les repères réels qui permettraient de les établir. Au niveau global, les biens communs sont avant tout – pour le moment – un discours affectif qui mobilise des dépenses de communication, élevées pour un observateur individuel, symboliques et pieuses pour les milieux financiers. Des réalisations concrètes se rencontrent toutefois à l'échelle de territoires limités (souvent des zones forestières non encore touchées par l'exploitation minière, sylvicole ou agricole).

Elles sont politiquement perturbantes dans un monde structuré par la notion naturelle de propriété (John Locke, *Traité du gouvernement civil*). C'est le domaine d'élection d'auteurs comme Garrett Hardin⁽¹⁶⁾, Ronald Coase⁽¹⁷⁾ et Elinor Ostrom⁽¹⁸⁾.

Dans le temps long, c'est aussi une série de disparitions ou de mises à l'écart qui nous pousse à nous interroger sur les relations ambiguës entre les idées généreuses et la violence « légitime », monopole des pouvoirs⁽¹⁹⁾... On peut ainsi évoquer la suppression des réductions jésuites du Paraguay (du XVI^e au XVII^e siècles) ; les *commons* tués par le droit foncier lié à la propriété en Angleterre, à la fin de la même période, ou encore, au XIX^e siècle, la suppression des lois communautaires « antilibérales » (*fors* en basque, *fueros* en espagnol) par le moyen des guerres carlistes. À noter toutefois que les *wateringues* du Nord (*waterschappen* en flamand) sont les rares à avoir résisté jusqu'à nos jours. Il n'en est pas de même des kibboutz en Israël, gagnés par les règles de la propriété privée à la fin du XX^e siècle, ni des kolkhozes soviétiques dont le déclin accompagne aujourd'hui la transition agricole en Russie.

Y a-t-il donc une montée des communs environnementaux qui prendrait à revers ces tendances historiques lourdes qui semblent universelles ? Les nombreux exemples concrets cités par Elinor Ostrom pourraient le faire croire, mais l'échelle relative de leur réussite permet d'en douter par l'observation faite que ce sont toujours des exceptions micro-économiques qui, jusqu'à présent, ne gênent pas le développement des règles générales. *No bridge*, disait Keynes à propos de la généralisation hâtive d'observations économiques ponctuelles.

Il n'y a pas que la crise des « biens » environnementaux qui fasse brûler la planète. Il y a aussi d'autres phénomènes sauvages qui constituent autant de thèmes de recherche captivants. Certes, ils sont à l'échelle des hauteurs vertigineuses où l'unité de compte la plus aisée est le billion⁽²⁰⁾ de dollars qui exprime la douzième puissance de dix, ou encore une unité suivie de douze zéros. La production totale mondiale est estimée en 2017⁽²¹⁾ à 81 billions de dollars américains (28 % pour l'Amérique du Nord, 25 % pour l'Europe, 25 % pour la Chine, le Japon et l'Inde, 22 % pour le reste du monde). Le poids de la dette attachée à cette

production laisse rêveur : deux fois et demie plus élevée, elle avoisine les 200 billions. Pour les actions, obligations, *commodities*, les places boursières gèrent un flux annuel de 70 billions. Quant au jeu spéculatif sur les produits dérivés (options, *swaps*, portefeuilles d'actions), il génère des flux de plus de 1 200 billions, dix-sept fois l'en-cours boursier traditionnel et environ quinze fois l'activité globale des biens et des services. Mais ces évaluations économiques ont-elles un sens ? Les dettes seront-elles remboursées ? Probablement pas⁽²²⁾. Les crises sociales consécutives à l'éclatement de « bulles » financières seront-elles plus intenses et fréquentes que celles déjà vécues dans le passé (1929, 2007-2008) ? Probablement⁽²³⁾. Les autorités publiques (nationales, internationales) pourront-elles venir à bout d'une explosion monétaire due à un nombre limité de joueurs qui, à tout moment, peuvent anéantir une économie, à laquelle ils ne participent nullement, au moyen d'une cavalerie généralisée ? La prolifération incontrôlée de la propriété, matérialisée notamment par la richesse monétaire censée être à tout moment transformable en biens réels, est profondément antagonique d'une gouvernance durable de communs vitaux et raréfiés.

Que faire ? Et qui peut le faire ?

Du point de vue de la puissance publique, qui est seule dotée d'un pouvoir contraignant légitime, quelques possibilités d'actions seraient envisageables :

- Il ne paraît pas raisonnable de laisser indéfiniment enfler une création monétaire due au marché purement spéculatif des produits dérivés. Cette « dette de jeu » de plusieurs milliers de billions de dollars devrait pouvoir être distinguée des dettes du marché standard établies à partir d'opérations réelles de développement. Une étan-

(16) Dans "The Tragedy of the Commons" (Science, december 1968), Garrett Hardin en donne une vision relativement pessimiste (un jeu perdant-perdant) s'inscrivant dans un contexte d'exploitation égoïste, sauvage de ressources limitées.

(17) COASE R., "The Problem of Social Cost", Journal of Law & Economics 3, 1960. Si les agents économiques échangent des informations efficaces (à des coûts de transaction faibles), leur négociation aboutit à un optimum durable. Il s'agit là d'un théorème plus optimiste que la vision d'Hardin.

(18) OSTROM E., La gouvernance des biens communs, pour une nouvelle approche des ressources naturelles, de Boek, 2010. Une vision d'action collective (proche d'un mutualisme autogéré) permet d'optimiser les bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles (renouvelables). Voir également (Readings), Property in Land and Other Resources, COLE D. H. & OSTROM E., ed., Lincoln Institute of Land Policy, Cambridge, Mass., 2012 : un ouvrage qui plaide pour une diversité des systèmes de propriété (publique, privée, commune, voire hybride, car résultant d'un mélange des trois précédentes).

(19) WEBER M., Le Savant et le Politique, Plon, 1959.

(20) En américain un trillion, c'est-à-dire mille billions, tandis qu'en français, un billion correspond à mille milliards...

(21) Sources Banque mondiale et Fonds monétaire international et reprise de l'ouvrage de G. Giraud, op.cit., note 3.

(22) GRAEBER D. (2016), Dette, 5000 ans d'histoire, Babel, Le Livre de Poche.

(23) GAUDIN Th. (2018), « Vers une prospective des monnaies », Futuribles, 422.

chété internationale entre marché des dérivés et autres marchés est requise, sinon la fiction financière s'emparera par leur intermédiaire des océans, des terres, des forêts et des espèces vivantes, avec les mêmes résultats que ceux de la spéculation immobilière internationale sur les villes des pays en développement. Jadis, les coutumes de l'honneur et du jeu voulaient que les différends fussent réglés sur le pré. L'interdiction pure et simple du duel y mit fin.

- Une plus grande attention institutionnelle pourrait être portée aux flux d'informations concernant les marchés financiers dont le grand public est destinataire. L'opacité actuelle, qui résulte de procédures complexes créées au seul profit des professionnels, est-elle tolérable ? De nouveaux outils dynamiques (évoqués plus haut avec les apports que permettrait l'analyse de systèmes) pourraient déconstruire de nombreux montages abscons et rétablir une confiance populaire en voie de disparition. Une langue à l'usage exclusif d'un groupe restreint et isolé devient une langue morte sitôt qu'elle est remplacée par une expression plus riche et mieux partagée. Hâtons ce processus, car c'est l'existence même des sociétés qui est en jeu⁽²⁴⁾.
- Les pouvoirs publics nationaux seraient bien inspirés d'accepter une plus grande diversité dans l'organisation sociale et économique de leur territoire. L'approche communautaire de certains biens (en particulier, le sol et la monnaie locale), au lieu d'être tolérée tant que les montants en cause restent minimes, devrait être étudiée à des fins contractuelles et fiscales pour des du-

rées déterminées, mais renouvelables. Cette exception à la règle d'égalité (devant l'impôt, les droits et devoirs des citoyens) permettrait de développer la notion de responsabilité des diverses parties prenantes en les faisant évoluer vers une conception acceptée plutôt que conflictuelle⁽²⁵⁾.

En bref, ce qui est suggéré, c'est que plusieurs États deviennent les garants publics des biens environnementaux (en traitant leur protection et leur gestion avec des groupements collectifs identifiables), en les préservant voire en les libérant progressivement des effets destructeurs de marchés virtuels de valeurs notionnelles et fugaces.

Vastes tâches, mais « c'est une belle harmonie quand le dire et le faire vont ensemble⁽²⁶⁾ ».

(24) Comme le montre Michel Aglietta (op. cit.) au travers des trois niveaux de confiance monétaire : éthique (le respect de règles morales), hiérarchique (l'existence d'une banque centrale) et méthodique (le partage des pertes), qui sont indispensables au bon fonctionnement d'une société.

(25) Un consensus entre plusieurs modèles de gestion des communs environnementaux semble une voie plus efficace que celle qui impliquerait un changement préalable radical de la société, comme pourrait le laisser supposer une interprétation trop rapide et tronquée des messages d'Elinor Ostrom, en ne retenant que ceux de 2005, sans tenir compte de ceux de 2012 (voir note 18).

(26) MONTAIGNE M. DE (2010), *Essais*, livre 2, chapitre XXXI, « De la colère », Quarto, Gallimard.